

Préserver la mémoire du Canada:

Élaboration d'une approche stratégique pour la préservation numérique

Rapport final Septembre 2013





Le Forum des politiques publiques est un organisme indépendant, sans but lucratif, qui s'efforce de promouvoir l'excellence gouvernementale au Canada par un meilleur dialogue entre le gouvernement, le secteur privé et le tiers secteur. Issus de l'entreprise, des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, du secteur bénévole et des syndicats, les membres du Forum partagent une même vision : celle d'une fonction publique efficace et efficiente qui joue un rôle clé dans le maintien de notre qualité de vie et de notre position concurrentielle à l'échelle mondiale.

Depuis sa fondation en 1987, le Forum des politiques publiques s'est taillé une réputation de facilitateur non partisan et digne de confiance, capable de réunir toute une gamme d'intervenants en vue d'un dialogue constructif. Son programme de recherche crée une assise neutre pour orienter la prise de décisions collective. En encourageant le partage d'information et l'établissement de liens entre les gouvernements et les autres secteurs de la société, le Forum des politiques publiques aide le Canada à adopter des orientations futures dynamiques et bien coordonnées qui tiennent compte des défis et des occasions qui se présentent à nous.

© 2013 Forum des politiques publiques 130, rue Alberta, bureau 1405 Ottawa (Ontario) K1P 5G4 Tél.: 613-238-7160

Téléc. : 613-238-7990

Table des matières

Remerciements	1
Partenaires du projet	2
1. Aperçu du projet	3
2. Introduction	4
3. Acquisition et échange d'information numérique	5
4. Préservation : Examen soigneux des enjeux	8
5. Pour une collaboration accrue entre secteurs	13
6. Rôle de Bibliothèque et Archives Canada dans la création d'un réseau multisectoriel	14
7. Conclusion	15
Annexe A : Questions débattues en table ronde	16
Annexe B : Liste des participants aux tables rondes	18

LUAUUIL

Remerciements

Les gouvernements, les centres d'archives, les bibliothèques et le secteur privé doivent intensifier leurs efforts de coordination pour adopter une approche cohérente permettant de préserver le patrimoine documentaire de notre pays et de le rendre accessible. En s'engageant dans un dialogue avec des organisations de différents secteurs, Bibliothèque et Archives Canada se positionne comme un leader en politiques parmi les institutions canadiennes de la mémoire. En conséquence, nous croyons que toutes les parties prenantes seront mieux placés pour identifier les opportunités et les défis communs.

Au nom du Forum des politiques publiques du Canada et de ses partenaires, je tiens à remercier les personnes et les organisations qui ont participé à nos discussions en table ronde à Halifax, à Edmonton, à Montréal et à Toronto. Les conclusions exposées dans le présent rapport final sont fondées sur leurs commentaires et leurs réflexions au sujet des moyens de préserver, de diffuser et de rendre accessible le patrimoine documentaire du Canada à l'ère du numérique.

J'aimerais remercier mon équipe au Forum des politiques publiques, notamment James McLean, associé à la recherche, Natasha Gauthier, directrice des communications, et Dianne Gravel-Normand, administratrice de projet principale.

En publiant ce rapport, nous voulons susciter une discussion élargie sur les processus, les outils et les enjeux qu'il nous faudra examiner pour veiller à ce que l'histoire collective de notre pays soit accessible aux générations à venir. Tous les particuliers et les organismes qui travaillent à préserver la mémoire du Canada méritent nos encouragements et nos applaudissements.

David J. Mitchell

human

Président et PDG

Forum des politiques publiques du Canada

Merci aux hôtes des tables rondes :



1. Aperçu du projet

Au cours de la dernière année, le Forum des politiques publiques du Canada, avec l'appui de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), a convoqué des dirigeants des secteurs privé, public et sans but lucratif pour discuter de la façon dont les institutions de mémoire du Canada pourraient mieux identifier, préserver et partager notre patrimoine documentaire à l'ère numérique. Nous avons organisé des tables rondes à Halifax, Edmonton, Montréal et Toronto afin de déterminer comment les institutions de mémoire (archives et bibliothèques) pourraient créer un réseau de collaboration chargé d'établir des pratiques uniformes entre secteurs et de cerner les nouvelles technologies facilitant la préservation et la diffusion de l'information. L'annexe A présente la liste des questions qui ont orienté les discussions en table ronde.

Les participants, qui provenaient de plusieurs secteurs différents, ont partagé leur vision sur les questions de politique clés, à savoir :

- Quels types d'information les institutions de mémoire devraient-elles préserver?
- Quels outils pourrions-nous employer pour faire connaître ce patrimoine documentaire à la population canadienne?
- Est-il souhaitable que toute l'information soit accessible au public?

Malgré les divergences d'opinion, il y avait consensus que BAC a un rôle important à jouer pour moderniser la manière dont la population canadienne préserve, diffuse et extrait les renseignements sur son histoire au XXI^e siècle.

Ce rapport reflète les opinions des participants aux tables rondes et explore quelquesuns des thèmes clés, études de cas et des questions dignes d'un examen plus approfondi par les dirigeants de tous les secteurs. Nous identifions également certains des défis les plus courants que doivent relever les archivistes, les bibliothécaires et les autres professionnels chargés de préserver de l'information à l'aide d'outils numériques, ainsi que quelques solutions possibles.

2. Introduction

Au cours des tables rondes, bien peu de participants ont mis en doute la nécessité pour les bibliothèques et les centres d'archives de progresser vers la numérisation et les collections numériques. En fait, la transition est déjà bien amorcée. L'accès à Internet et aux médias sociaux donne une voix à des milliards de personnes sur la planète. De nos jours, quiconque possède une alphabétisation de base peut produire, diffuser et obtenir de l'information. Cette révolution de l'information du XXI^e siècle facilite et accélère la prestation de programmes sociaux, de programmes d'enseignement et de programmes de soins de santé aux citoyens. Les outils numériques s'imposent comme le moyen le plus courant pour les particuliers du Canada et d'ailleurs de se renseigner sur euxmêmes et sur leurs collectivités.

Il s'agit d'une époque des plus stimulantes pour les archivistes, les bibliothécaires et les autres professionnels de l'information du Canada. Grâce à l'avènement de nouvelles plateformes de communication et de nouveaux outils de stockage, par exemple l'informatique en nuage, les experts ont désormais accès à des technologies innovatrices dont ils peuvent se servir pour consigner et transmettre la mémoire collective de notre pays.

Cependant, l'influence grandissante des communications numériques donne également lieu à des défis pour les institutions chargées de préserver le patrimoine du Canada. Compte tenu du climat économique mondial actuel, les participants ont exprimé des doutes quant à la capacité continue des institutions de mémoire de se doter des ressources nécessaires pour acquérir, préserver et rendre accessibles des volumes d'information numérique qui croissent de manière exponentielle. La création de bases de données capables de stocker même une petite partie de l'information numérique accessible nécessiterait des efforts et des investissements considérables. Pendant l'examen des options qui s'offrent à eux pour réduire leurs coûts et demeurer viables, les archivistes et les bibliothécaires devront peut-être explorer de nouvelles méthodes et des partenariats qui dépassent les approches et les disciplines traditionnelles.

Il importe également de déterminer s'il convient de stocker les nouvelles formes de communication, notamment les blogues, les courriels et les « gazouillis » (tweets), et comment les rendre accessibles aux générations futures. En raison de la vitesse avec

laquelle les supports numériques évoluent et deviennent désuets, les leaders n'ont aucun moyen de savoir quels outils numériques demeureront accessibles ou pertinents pour les générations futures. Par exemple, certains outils ou plateformes qui jouissaient d'une grande popularité il y a à peine quelques années, tels que *MSN Messenger* et MySpace, ont été délaissés par un grand nombre de jeunes consommateurs et producteurs d'information.

Une autre tâche essentielle qui attend les archivistes et les bibliothécaires sera de préserver l'authenticité des documents en format numérique. Il faudra à tout prix disposer de textes authentiques et de représentations fidèles des événements historiques afin de comprendre notre société, nos lois et notre passé collectif. En cette ère du numérique où n'importe qui peut devenir son propre éditeur, les institutions de mémoire du Canada devront comprendre les effets possibles des nouvelles technologies sur leurs rôles traditionnels, surtout en ce qui a trait à l'autorité et à l'authenticité de l'information.

Les conclusions du présent rapport portent sur ces défis. À l'heure où les archivistes et les bibliothécaires s'efforcent d'adapter leur fonds documentaire à l'ère du numérique, il sera important de comprendre les opportunités, les partenariats et les outils nécessaires pour préserver la mémoire du Canada.

3. Acquisition et échange d'information numérique

Parmi les défis de taille, notons celui de déterminer s'il y a lieu de tout sauvegarder ou bien de concevoir un mécanisme permettant de repérer et de préserver l'information jugée « utile ». Lorsqu'il a été question des moyens d'obtenir une représentation numérique fidèle de notre société, les participants n'étaient manifestement pas d'accord sur comment procéder.

Arguments en faveur de la préservation d'un échantillon représentatif du fonds documentaire

Face à d'importants volumes de données, il arrive que des renseignements importants se perdent ou restent cachés dans la masse. Les participants ont noté que les organisations sont souvent submergées par le volume d'information, et qu'en tentant de tout sauvegarder, on finit par faire le contraire.

Puisque tous les renseignements n'ont pas la même valeur, certains experts sont en faveur d'un fonds documentaire représentatif plutôt que complet. La plupart des centres d'archives, des bibliothèques, des musées, des entreprises, des organismes sans but lucratif et des fondations trouveraient hors de leur portée les coûts et l'espace associés au stockage d'importants volumes d'information.

Il faut également parler des coûts cachés du stockage de l'information, notamment la mise à jour des programmes informatiques et la formation du personnel. Même si l'entreposage de données est aujourd'hui moins coûteux, il en va autrement de la formation nécessaire pour extraire, utiliser, chercher et numériser des documents, surtout lorsque les utilisateurs doivent continuellement s'adapter à de nouvelles technologies.

Certains participants ont suggéré de démocratiser la préservation de l'information. Les outils numériques comme les forums en ligne et les applications analytiques pourraient représenter des moyens efficaces de repérer les renseignements jugés importants par le public. Par exemple, les participants ont évoqué la possibilité pour les intervenants de préserver l'information transmise principalement par des services point à point, les «J'aime » de Facebook et les gazouillis de Twitter. Cette approche décentralisée à l'égard de l'archivage permettrait au grand public de participer au choix des renseignements qu'il juge dignes d'être préservés. Certains participants ont dit estimer que les bibliothécaires et les archivistes pourraient, en faisant un suivi des mises à jour et des sujets donnant lieu à des discussions, amorcer une transition vers un processus de « conservation populaire ». Le débat public sur le type de document à préserver serait alors plus démocratique et évolutif.

« Les institutions de la mémoire ont été trop passifs et n'ont pas établi des liens de collaboration avec des organisations du secteur privé ou du public. La technologie est une façon de le faire plus efficacement. »

-Participant à une table ronde

Arguments en faveur de la préservation du fonds documentaire « complet »

Si les participants appuient l'idée de préserver uniquement l'information importante ou populaire, ils ont toutefois été unanimes à concéder que cette démarche pourrait appauvrir le fonds documentaire. En soulignant l'importance de consigner aussi bien le contexte que le contenu, certains participants ont dit craindre que le fait de ne préserver qu'un aperçu de l'information pourrait empêcher les générations futures de réellement comprendre le contexte actuel.

Dans la dernière décennie, les blogues et les communications numériques ont procuré aux citoyens du pays de nouveaux outils qu'ils peuvent utiliser pour s'exprimer. Même si certains considèrent des communications populaires telles Twitter et Pinterest comme banales, il pourrait devenir difficile d'évaluer la véritable nature d'Internet dans la société actuelle si elles étaient exclues du fonds documentaire du Canada.

Certains participants sont d'avis non seulement qu'il est possible de préserver l'histoire numérique du Canada dans son intégralité, mais aussi que cette démarche aurait l'avantage de permettre à la postérité de juger de la qualité et de l'importance du contenu préservé. Aujourd'hui, il est impossible pour quiconque de déterminer avec exactitude quels renseignements seront utiles dans l'avenir. L'un des participants a présenté une étude de cas intéressante pour illustrer ses propos :

Des géologues de l'Université de l'Alberta ont récemment analysé des échantillons de roche prélevés lors de travaux d'exploration pétrolière et gazière dans le Nord de l'Alberta. Après avoir conservé ces carottes dans les archives de l'université pendant des décennies sans leur accorder de valeur, les géologues ont découvert qu'elles contenaient de la kimberlite, un minéral qui indique souvent la présence de diamants. Selon cet intervenant, ce constat, de même que la découverte possible d'un gisement diamantifère dans le Nord de l'Alberta, n'aurait peut-être pas été possible si les roches avaient été jetées parce qu'elles semblaient ne présenter aucune valeur.

Les participants aux tables rondes se sont également entendus pour affirmer que les partenariats avec les sociétés de technologie, les établissements d'enseignement et les gouvernements pourraient aider les institutions culturelles du Canada à élargir le volume d'information qu'elles peuvent acquérir, préserver et transmettre. En répartissant la responsabilité de la préservation de la mémoire du Canada entre plusieurs secteurs, les centres d'archives et les bibliothèques seraient mieux à même de se concentrer sur des sujets fondamentaux ou particuliers tout en permettant à d'autres, dont le secteur privé et les organismes sans but lucratif, de recueillir, de conserver et de transmettre de l'information dans d'autres domaines. Les institutions de mémoire du Canada pourraient prendre l'initiative dans certaines catégories d'information tout en contribuant à normaliser les processus permettant de cerner les renseignements importants et en guidant ceux qui cherchent à préserver des données dans d'autres secteurs.

4. Préservation : Examen soigneux des enjeux

Pour améliorer l'accès à l'information, il conviendrait notamment de créer un portail interrogeable à externalisation ouverte qui pourrait intégrer en une seule source facilement accessible des renseignements disparates provenant de divers secteurs. Une interface à guichet unique de ce genre concourrait à l'atteinte des quatre objectifs clés suivants :

- Procurer aux intervenants un outil leur permettant d'accéder à des renseignements en faisant des recherches dans d'importants volumes d'information;
- Créer une tribune d'accès facile pour quiconque souhaite augmenter le fonds documentaire du Canada en y apportant ses propres contributions;
- Mettre en commun de l'information provenant de différents secteurs, de manière à présenter une chronique plus complète du passé du Canada;
- Offrir aux dirigeants du secteur privé un meilleur moyen de se renseigner sur les intérêts des citoyens du pays tout en atteignant un de leurs objectifs principaux – connaître leur clientèle.

Dans les dix dernières années, ce genre d'outil à externalisation ouverte a été utilisé à diverses reprises pour améliorer et augmenter des collections de documents historiques. La National Library of Australia, la California Digital Newspaper Collection et d'autres organisations ont encouragé leurs citoyens à examiner et à corriger par voie électronique des livres traduits, des images, des cartes et d'autres documents historiques. Depuis 2008, les utilisateurs publics ont corrigé des dizaines de millions d'archives au moyen de la base de données *Trove* de la National Library of Australia.

Outre la mise au point d'outils à externalisation ouverte accessibles au public, il serait peut-être avantageux d'envisager des moyens de faire un meilleur usage des médias sociaux qui se sont déjà révélés efficaces comme outils de mobilisation des citoyens de tous les âges. La tâche de déterminer ce qu'il faut préserver est souvent compliquée par un manque d'appréciation de la part du public pour comment le fonds documentaire peut influencer les politiques publiques, les liens entres les collectivités et l'évolution du récit de notre pays. Une communication efficace est une première étape importante vers une générant sensibilisation et un soutien populaire. *Twitter* et *Facebook*, par exemple, procurent de nouveaux moyens d'établir des contacts et de communiquer avec le public.

En tirant parti des médias sociaux et d'autres applications, il faut tenir compte du fait que les sujets de discussion abordés dans ces forums tendent à être dictés par des reportages populaires et qu'ils changent rapidement. Un autre participant a fait remarquer que les entretiens qui utilisent les médias sociaux doit être bidirectionnels.

« Il s'agit de la première fois de notre histoire que le support est véritablement le message. »

-Participant à une table ronde

Au fur et à mesure que les technologies accroissent la capacité de recherche de première ligne, les archivistes et les bibliothécaires pourraient éventuellement classer le contenu de leurs fonds par catégories en n'apportant que des changements modestes à leurs méthodes traditionnelles. De plus, il est de plus en plus facile pour les particuliers de catégoriser eux-mêmes leurs données – en ajoutant des onglets et des mots-dièze (hashtags) à leurs blogues, leurs vidéos et leurs gazouillis pour rendre l'information plus accessible aux utilisateurs.

Défis associés à la diffusion et à l'accès

Bien entendu, l'utilisation des outils numériques et des médiaux sociaux comporte son lot de défis pour nos institutions de mémoire :

- 1. De nombreux citoyens n'ont pas accès aux outils numériques. Par exemple, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, celles à faible revenu et les habitants des collectivités rurales ou isolées n'ont pas tous la possibilité d'utiliser les outils en ligne pour préserver, extraire et communiquer de l'information. Il sera important de créer des ponts entre les nombreux groupes démographiques du Canada et d'établir des contacts avec ceux qui ont un accès limité aux ordinateurs ou aux appareils mobiles.
- 2. Tous les secteurs cherchent à optimiser leur contenu pour qu'il soit facilement repérable par les moteurs de recherche. Internet renferme des milliards de sites Web qui se disputent l'attention et la clientèle des particuliers; les organisations cherchent donc des moyens de faciliter la détection de leur information et d'accroître leur visibilité en ligne. Pour conserver sa pertinence dans l'économie du savoir d'aujourd'hui, il faudra figurer en tête de liste des résultats de recherche, d'utiliser les médias sociaux de manière accrocheuse et de faciliter l'accès des utilisateurs à de l'information pertinente et bien conçue.

« Tout comme le secteur privé, les bibliothèques et les centres d'archives devront sortir des sentiers battus pour établir des contacts avec une population de plus en plus branchée au numérique. »

- -Participant à une table ronde
- 3. Les organisations ont accès à une multitude de technologies, d'applications et de plateformes pour gérer et diffuser leur information sur les marchés mondiaux. L'utilisation de différents systèmes engendre des problèmes d'interopérabilité et complique l'accès à l'information et les échanges d'un secteur à l'autre.

- 4. Les institutions de mémoire ont souvent du mal à décrire leur contenu de façon à le rendre facilement accessible aux utilisateurs. Les termes populaires changent d'une génération à l'autre, ce qui complique la catégorisation du contenu et la conception de programmes renfermant à la fois de nouvelles descriptions et des descriptions antérieures.
- 5. Enfin, l'élaboration de normes universelles et la mise à l'essai de nouvelles applications numériques pour héberger et diffuser des données pourraient créer une nouvelle industrie au Canada. Les participants ont fait état de la popularité croissante des pages Web sur la généalogie et des moteurs de recherche axés sur l'histoire comme preuve qu'une base de données multisectorielle sur le patrimoine pourrait avoir des retombées intéressantes sur le plan économique et culturel.

« En tant que Canadiens, nous avons la possibilité de devenir des chefs de file mondiaux de la préservation de notre patrimoine culturel et naturel, d'adapter nos programmes actuels à Internet, de renforcer nos lois sur les droits d'auteur et d'offrir un accès précieux aux consommateurs. »

-Participant à une table ronde

Autres moyens d'établir des liens avec la population canadienne

Les bibliothèques et les centres d'archives physiques fournissent un niveau de service qui peut disparaître lorsque les communications se font exclusivement par ordinateur. Outre les modèles de prestation de services numériques, il serait également avantageux d'envisager un renforcement des liens entre les institutions de mémoire disséminées aux quatre coins du pays. Un réseau pancanadien d'institutions à vocation culturelle et patrimoniale pourrait servir à multiplier les liens avec et entre les citoyens. Ce réseau pourrait aussi avoir pour mandat d'enseigner aux citoyens les méthodes de préservation et de diffusion de leur information ainsi que de les sensibiliser à l'importance de préserver notre patrimoine commun.

Protection des renseignements personnels et éthique

Au Canada, un grand nombre d'entreprises et de fondations ont constitué leurs propres archives pour préserver leur information. En particulier, les établissements financiers et les médias détiennent des fonds documentaires témoignant des événements économiques et sociaux qui ont façonné l'histoire de notre pays.

Pour les utilisateurs qui veulent avoir accès à ces sources, les considérations juridiques ainsi que les questions d'éthique et de protection des renseignements personnels peuvent représenter des défis. Le secteur privé souhaite souvent tirer des bénéfices de son contenu et pourrait s'opposer à la diffusion gratuite de cette information au secteur public. Par conséquent, il pourrait être avantageux pour les archivistes et les bibliothécaires de nouer des relations de travail plus étroites avec le secteur privé, dans le but d'obtenir un meilleur accès à ces données au nom de la population canadienne.

Garantie d'authenticité

Les participants aux tables rondes se sont également demandé comment, alors que n'importe qui peut devenir son propre éditeur, les institutions de mémoire du Canada peuvent garantir l'authenticité d'un contenu acquis d'une gamme variée de sources? Un des participants a exprimé un point de vue intéressant : plus l'information est diffusée, plus elle acquiert d'authenticité. Il s'agit d'une perspective complètement différente des théories traditionnellement véhiculées en bibliothéconomie et en archivistique.

Les participants ont également fait état de la dépendance croissante des médias d'information à l'égard des vidéos et des gazouillis transmis par les spectateurs pour montrer que les médias sociaux deviennent une source de plus en plus crédible de transmission et d'échange de données. Les citoyens peuvent maintenant télécharger des mises à jour en temps réel sur les catastrophes naturelles, les conflits armés et autres événements auxquelles les médias traditionnels n'ont qu'un accès limité ou en retard.

De plus, certains participants ont souligné l'importance de préserver les documents originaux après qu'ils ont été numérisés et téléchargés. Des livres qui appartenaient autrefois à des personnages historiques ou qui portent leur signature peuvent avoir une valeur financière, culturelle et intrinsèque, de sorte qu'ils devraient être préservés.

5. Pour une collaboration accrue entre secteurs

Tous les secteurs de notre société gagneraient à travailler ensemble pour préserver et diffuser le patrimoine documentaire du Canada. Les moyens de convertir l'histoire orale et écrite sur support numérique, le choix des technologies à employer et les meilleures méthodes de communication avec les citoyens, voilà autant de questions courantes auxquelles les gouvernements, les entreprises et les organismes bénévoles doivent trouver des réponses. En travaillant ensemble, les intervenants des différents secteurs seraient mieux à même de réunir les compétences et les pratiques exemplaires dont ils ont besoin pour atteindre leurs propres objectifs ainsi que de contribuer à la préservation et à la transmission de la mémoire du Canada.

En se dotant de normes communes, les organisations seraient aussi mieux outillées pour relever les défis propres à leur secteur. Pour illustrer ses propos, un participant a fait valoir que, en raison du roulement croissant dans certains secteurs, il devient de plus en plus difficile d'acquérir et de préserver l'expertise dans un domaine particulier. Il faudra donc apprendre les meilleurs moyens de recueillir, de préserver et de transmettre la mémoire institutionnelle pour fournir un contexte et une orientation au nouveau personnel en période de changements rapides. Cette question préoccupe particulièrement les bibliothèques et les centres d'archives du Canada.

Comme il a déjà été mentionné, le secteur privé et les fondations sont une excellente source de renseignements historiques. Un grand nombre d'entreprises, en particulier celles qui consignent leur propre histoire, s'intéressent à mettre en place des programmes qui accroissent la capacité de recherche et de visualisation de données tirées de grands volumes d'information. Il leur serait possible de collaborer avec les institutions de mémoire pour accroître l'accessibilité de ce riche contenu.

Les participants aux tables rondes ont beaucoup de mal à déterminer le meilleur moyen de diffuser de l'information sur l'important rôle joué par les organismes sans but lucratif au Canada. Les fondations fournissent des services précieux à leurs collectivités et, bien souvent, n'ont ni la capacité ni les connaissances voulues pour cerner la meilleure manière de faire connaître leur histoire à la population canadienne. L'un des participants a souligné la nécessité d'améliorer la numérisation des dossiers et de l'histoire afin de veiller à ce que la contribution de la communauté sans but lucratif soit intégrée au fonds archivistique.

Pour relever de tels défis, il faudra créer des réseaux qui faciliteront la collaboration entre les divers secteurs au Canada. Les participants aux tables rondes l'ont affirmé unanimement : ce n'est que par la concertation que les gouvernements, les entreprises et les organismes sans but lucratif pourront mettre à profit leur expertise particulière afin de relever les défis communs et de surmonter les obstacles propres à leur secteur.

« La plus grande valeur ajoutée de BAC sera de filtrer l'information, de fournir un contexte et de faciliter la collaboration multisectorielle en vue de la préservation et de l'échange d'information.

-Participant à une table ronde

6. Rôle de Bibliothèque et Archives Canada dans la création d'un réseau multisectoriel

BAC pourrait diriger un réseau de collaboration multisectoriel.

Pour diverses raisons, les institutions de mémoire, les entreprises et les organismes sans but lucratif n'ont pas encore noué de liens intersectoriels solides les uns avec les autres. Les participants aux tables rondes se sont entendus pour dire que BAC pourrait coordonner un réseau multisectoriel dont la mission serait d'échanger de l'information, d'établir des procédures communes et de mettre au point des outils numériques conviviaux et accessibles au public pour faciliter la préservation et l'accès à l'information. En travaillant au sein d'un réseau de ce genre, les intervenants pourraient s'attaquer à des problèmes stratégiques clés concernant l'acquisition, l'authenticité, la diffusion et la protection des renseignements personnels.

Les institutions de mémoire sont bien placées pour aider les autres secteurs à filtrer l'information et à fournir un contexte.

La conservation intelligente et réfléchie représente un service essentiel que les institutions de mémoire comme BAC pourraient offrir à des partenaires multisectoriels. À une époque où des millions de gazouillis, de blogues et de courriels sont rédigés chaque jour sur une gamme variée de plateformes, il est absolument nécessaire de filtrer l'information et de fournir un contexte. Dans cette optique, l'expertise des institutions de mémoire pourrait se révéler plus pertinente que jamais.

7. Conclusion

Les citoyens du pays doivent travailler ensemble plus efficacement pour choisir les renseignements à préserver et les moyens de les diffuser. Comme le constatent le secteur privé, le secteur public et le secteur sans but lucratif, il est de plus en plus important de relever les grands défis associés à l'authenticité, à l'acquisition et à l'accessibilité à l'heure où un volume croissant du fonds documentaire florissant de notre pays se fait numériser.

Les participants aux tables rondes ont convenu de la nécessité de promouvoir la numérisation de l'information, pour que les archives puissent être efficacement préservées et, s'il y a lieu, plus accessibles.

Comme il a été mentionné plus haut, il faudra combiner les nouveaux outils numériques (dont les médias sociaux) à une infrastructure physique pour créer une stratégie efficace permettant de mobiliser les citoyens de toutes les régions et de tous les groupes démographiques.

Les efforts déployés pour préserver l'histoire du Canada en format numérique doivent également être multisectoriels et se concentrer sur la recherche d'applications et de principes communs. En travaillant ensemble pour accroître l'accessibilité de l'information pour les citoyens, les institutions de mémoire seront mieux en mesure de présenter avec exactitude le patrimoine documentaire du Canada.

Annexe A : Questions débattues en table ronde

- 1. Les archivistes, les bibliothécaires et les historiens doivent constamment se demander s'il y a lieu de stocker les nouvelles formes de communication. Quels types de renseignements numériques (p. ex. courriels, blogues, gazouillis) nos institutions de mémoire devraient-elles préserver? À votre avis, quels renseignements serait-il important de préserver et de communiquer aux générations futures?
- 2. Les quelque 2 400 bibliothèques et 800 centres d'archives du Canada recherchent aussi de nouveaux moyens de stocker et de rendre accessibles l'histoire numérique et les documents numérisés du pays. BAC a commencé à numériser certains éléments du patrimoine documentaire du Canada et à les afficher sur des sites Web, des applications mobiles et des portails. Internet renferme des milliards de sites Web qui se disputent l'attention et la clientèle des particuliers; les organisations cherchent donc des moyens de faciliter la détection de leur information et d'accroître leur visibilité en ligne. Quels outils et méthodes votre organisation emploie-t-elle pour figurer en tête de liste des résultats de recherche et pour contribuer au discours public en ligne?
- 3. Comment les organisations non gouvernementales, y compris le secteur privé, peuvent-elles contribuer, en tant que partenaires, à préserver la mémoire du Canada? Avez-vous déjà créé des partenariats multisectoriels, avec des organisations d'ici ou de l'étranger, qui ont aidé votre organisation à acquérir, à préserver ou à diffuser de l'information? Comment ces partenariats se sont-ils formés? En avez-vous tiré des leçons particulières qui pourraient guider les bibliothèques et les centres d'archives du Canada dans leur recherche de nouveaux liens de collaboration?
- 4. Dans l'ensemble, quelles sont vos impressions des bibliothèques, des centres d'archives et des professions concernées? Estimez-vous bien comprendre le mandat central de BAC? Quels intérêts et priorités avez-vous en commun avec BAC?
- 5. De quelle manière les perspectives comparatives d'autres pays pourraient-elles aider les institutions canadiennes, dont BAC, à respecter leurs priorités stratégiques, soit

de travailler dans un cadre de collaboration multisectorielle pour acquérir, préserver et diffuser de l'information à l'ère du numérique?

EDAUCHE EDAUCHE

Annexe B : Liste des participants

Table ronde d'Halifax | Le 22 février 2012 | Université Dalhousie Table ronde d'Edmonton | Le 6 mars 2012 | Université de l'Alberta Table ronde de Montréal | Le 31 octobre 2012 | Bibliothèque et Archives nationales du Québec Table ronde de Toronto | Le 21 janvier 2013 | Siège social de Cisco

Animateur:

David Mitchell

Président et PDG Forum des politiques publiques

Lynn Adams

Directrice, Politiques et Recherches Politiques, Défense des intérêts et Coordination Agence de promotion économique du Canada atlantique

Eric Albert

Vice-président Stingray Digital Media Group

Cynthia Archer

Bibliothécaire Université York

Thomas Axworthy

Président et PDG Walter & Duncan Gordon Foundation

Audrey Ann Bélanger Baur

Stagiaire en communications Apathy is Boring

Guy Berthiaume

Président et PDG Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Willa Black

Vice-présidente, Activités commerciales et Responsabilité sociale d'entreprise Cisco Canada

Peter Broder

Analyste de politiques et avocat général Muttart Foundation

George Brookman

PDG

West Canadian Digital Imaging Inc.

Lea Bryden

Vice-présidente, Mobilisation des citoyens et Reddition de comptes Régie régionale de la santé Capital

Daniel Caron

Ancien administrateur général et bibliothécaire-archiviste Bibliothèque et Archives Canada

Éric Chouinard

Président et PDG Iweb

Andrew Cochran

Directeur général, Services en langue anglaise – Maritimes CBC/Radio-Canada

Marco Campana

Stratège en communications Maytree Foundation

Michael Carter

Professeur, médias numériques Université Ryerson

Donald Connor

Directeur exécutif – Nouvelle-Écosse Certified General Accountants' Association of Nova Scotia

Satya Das

Directeur Cambridge Strategies Inc.

Marc de La Bruyère

Directeur général Maclab Enterprises

Susan Doniz

DPI

Aimia Group Inc.

Paul Dyer

Vice-président régional, Est Scotiatrust Scotia Private Client Group

Chris Eben

Associé

The Working Group

Peggi Ferguson-Pell

Vice-présidente Friends of the Royal Alberta Museum Society

Sandra Gabriele

Professeure adjointe, Département d'études en communications Université Concordia

Sylvie Gagnon

Directrice générale TechnoCompetences

Robert Hayashi

Président et PDG eBOUND Canada

Rick Hersack

Économiste en chef Chambre de commerce d'Edmonton

Jim Hole

Propriétaire Enjoy Centre

Douglas Hutton

Président fondateur King Motion Pictures et Tennessee Entertainment Corporation

Ernie Ingles

Vice-recteur Université de l'Alberta

Cindy Ives

Directrice Centre for Learning Design and Development Université Athabasca

Tanya Jazic

Gestionnaire, Expérience de la clientèle et Relations avec les collectivités TD Canada Trust

Savior Joseph

Vice-président – Digital Planning Colour

Perry Kinkaide

Fondateur et président Alberta Council of Technologies

Allison Kouzovnikov

Directrice exécutive Community Foundation of Nova Scotia

Leslie Latta-Guthrie

Directrice exécutive Provincial Archives of Alberta

Paul LaFleche

Sous-ministre Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Cathryn Landreth

Sous-ministre adjointe Services de renseignements Service Alberta Gouvernement de l'Alberta

Stephen LeClair

Sous-ministre adjointe Planification budgétaire et financière Ministère des Finances Gouvernement de l'Alberta

Ian MacLaren

Professeur Université de l'Alberta

Rod Macleod

Professeur émérite Université de l'Alberta

Vince Mammoliti

Architecte en chef des systèmes Cisco Canada

Islay McGlynn

Vice-président principal, Vente au détail et Petites Entreprises, Région de l'Atlantique Opérations bancaires canadiennes Banque de Nouvelle-Écosse

Helen McLean

Directrice générale Donner Foundation

James McLean

Associé à la recherche Forum des politiques publiques

Gerry Mills

Directeur exécutif Halifax Immigrant Learning Centre

Aziza Mohammed

Adjointe législative Cabinet de l'honorable Michael Chan Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Fabio Onesi

Directeur général, Relations avec les intervenants Bibliothèque et Archives Canada

Emily Porter

Associée Dual Audio Services

Iason Powell

Président Digital Nova Scotia

George Pavlich

Professeur de droit et de sociologie Université de l'Alberta

Leslie Quinton

Vice-présidente, Communications mondiales d'entreprise Groupe SNC-Lavalin Inc.

David Ridley

Gestionnaire de programme Edmonton Heritage Council

Dan Rizzoli

Directeur exécutif, Partenariats entre les campus de l'Alberta Enseignement supérieur et Technologie Gouvernement de l'Alberta

Sol Rolingher

Associé Craig & Duncan, s.r.l.

Jacqueline Schoemaker Holmes

Associée de recherche Conseil des académies canadiennes

Rana Shamoon

Agente, Développement et Subventions Walter & Duncan Gordon Foundation

Ken Tingley

Historien officiel Municipalité d'Edmonton

Tom Traves

Recteur et vice-chancelier Université Dalhousie

Peter Watson

Sous-ministre Conseil exécutif de l'Alberta Gouvernement de l'Alberta

Christopher Webster

Stagiaire à la recherche Apathy is Boring

Carolyn Weckesser

Vice-présidente, Marketing et Communications Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs

Daniel Winston

Associé, Contentieux de la propriété intellectuelle Choate, Hall & Stewart, s.r.l.

